

# Foisches infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - mai 2026 N° 51



## Le mot du Maire

Bonjour à toutes et tous,

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, à la suite des dernières élections municipales, au terme desquelles notre liste FOISCHES CAP SUR DEMAIN a été élue dans son intégralité. Je tiens à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous nous avez accordée.

Comme je l'avais évoqué lors de la campagne municipale, de grands dossiers s'ouvrent désormais devant nous.

Parmi eux figure notamment la reconduction du contrat de la décharge URANO, validée par l'ancien conseil municipal, accompagnée de la création d'une plateforme de recyclage dédiée aux gravats. Cette nouvelle activité apportera un complément financier non négligeable à la commune, qui cumulé, approche les 120 000 € par an.

Par ailleurs les travaux liés à l'assainissement vont prochainement débuter. Afin de vous informer au mieux, une réunion publique sera organisée courant juin.

Le présent numéro du Foisches infos est en grande partie consacré aux derniers temps du mandat de notre ancien Maire, Richard DEBOWSKI.

Je tiens ici à lui adresser mes sincères remerciements pour son engagement au service de la commune, ainsi que tous mes vœux pour une retraite politique bien méritée.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture.

Le Maire,  
Fabrice JOUNIAUX

### Mairie

13 rue des Caveaux  
08600 FOISCHES

Tél.: 03 24 42 07 03

Fax: 03 24 42 22 34

[mairie.foisches@wanadoo.fr](mailto:mairie.foisches@wanadoo.fr)

### Ouverture au public à compter du 4 mai

Lundi, mardi et jeudi  
de 9 h 00 à 12 h 00  
de 14 h 00 à 16 h 00

Mercredi et vendredi  
de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin d'information Municipal  
de Foisches

Directeur de publication:  
Fabrice Jouniaux

Rédaction:  
Stéphanie Yol

Comité de lecture:  
Le Conseil Municipal

Depôt légal: avril 2026

Imprimé sur du papier PEFC  
Tirage à 140 exemplaires

# Vos élus, composition du Conseil Municipal



**Fabrice JOUNIAUX**  
Maire  
Adjoint technique  
au service Environnement  
à la Communauté de Communes  
Ardenne Rives de Meuse  
Représentant syndical  
55 ans | Marié | 2 enfants  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire sortant  
chargé des travaux et du personnel



**Stéphanie YOL**  
1<sup>re</sup> Adjointe au Maire  
Chargée de l'information, des affaires sociales,  
de la vie associative et des fêtes et cérémonies  
Responsable du service Communication  
à la Communauté de Communes  
Ardenne Rives de Meuse  
48 ans | Vie Maritale | 2 enfants  
2<sup>e</sup> Adjointe au Maire sortante



**Damien ROBINET**  
2<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
en charge des travaux et  
du personnel de voirie  
55 ans | Marié  
3 enfants | 4 petits enfants  
En invalidité, ex Magasinier KME  
Conseiller sortant



**Marielle SAXE**  
Agent EDF au CNPE de CHOOZ  
57 ans | Vie maritale | 1 enfant  
Représente notre Commune  
au Conseil Communautaire



**Joël VANASVELD**  
Agent EDF au CNPE de CHOOZ  
59 ans | Marié | 3 enfants  
Conseiller sortant  
Conseiller Communautaire  
suppléant



**Élise ADAM**  
Responsable  
logistique/approvisionnement  
42 ans | En couple | 2 enfants



**Stéphane HAUSSARD**  
Exploitant agricole  
33 ans | Célibataire  
Conseiller sortant



**Jocelyne PRESCLER**  
55 ans | Veuve  
1 enfant | 1 petite fille  
Enseignante en Belgique



**Donovane MIGNON**  
Entrepreneur  
32 ans | Célibataire | 1 enfant  
Conseiller sortant



**Élodie PAYOT**  
Employée  
dans la restauration  
29 ans | Mariée | 1 enfant



**Marc WARSEE**  
Agent du  
Conseil Départemental  
33 ans | Pacsé | 2 enfants

## Réunion du Conseil Municipal



Ce vendredi 20 mars à 20 heures, s'est déroulée l'installation du nouveau conseil municipal de Foisches. C'est non sans émotion que Richard Debowski, le Maire sortant, a été remercié pour toutes ces années passées au service de notre commune (37 ans!)

Le nouveau Conseil Municipal:

- » Élu Maire de la commune, à l'unanimité: **Fabrice JOUNIAUX**
- » Élu 1<sup>er</sup> adjoint à l'unanimité: **Stéphanie YOL**, Chargée de l'information, des affaires sociales, de la vie associative et des fêtes et cérémonies.
- » Élu 2<sup>e</sup> adjoint à l'unanimité: **Damien ROBINET**, Chargé des travaux et des agents de voirie.



Richard Debowski a clôturé la séance en formulant le souhait que la dynamique instaurée se poursuive et que la nouvelle équipe puisse apporter à son tour, une nouvelle énergie et des nouveaux projets.

## Réunion après les élections municipales

Le jeudi 26 mars, certains maires élus lors des dernières élections municipales et des représentants communautaires se sont rencontrés à la salle polyvalente de Foisches afin de commencer à travailler ensemble sur divers projets.



## Formation aux Gestes qui sauvent

Dans le cadre du 2<sup>e</sup> Contrat Local de Santé, une des actions est la sensibilisation et la formation aux gestes de premiers secours.

À cet effet, une formation aux gestes qui sauvent a été proposée, gratuitement, à la population du territoire par Groupama et s'est déroulée à Foisches.



Il s'agissait d'une Initiation aux gestes de Premiers Secours, IPS, formation non certifiante mais qui permettait d'acquérir ou de revoir diverses notions qui pourraient s'avérer importantes dans certaines situations, comme protéger

une personne en détresse, alerter les secours, transmettre les informations utiles sur une victime, la mise en position latérale de sécurité, la réanimation cardio-pulmonaire, les moyens habituels pour lutter contre l'hémorragie...

Cette formation, d'une durée de 2 heures était accessible à partir de 10 ans et a eu lieu le mardi 4 novembre dernier à la salle polyvalente et a réuni 16 personnes parmi lesquelles des habitants de Foisches et nos deux ouvriers communaux.

## Repas des anciens

Le repas annuel des anciens a eu lieu le samedi 6 décembre. Les participants ont dégusté

un copieux menu préparé par l'équipe du traiteur Aux Délices de Marco Polo.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.



# Cadeaux pour les fêtes de fin d'année

À l'occasion de Noël, des confiseries ont été offertes  
à tous les enfants âgés de moins de 10 ans.



La Commune a offert, cette année encore,  
un panier gourmand à tous les foyers  
ayant leur résidence principale à Foisches.

Vin, Bière, Miel et gâteaux composaient ce colis.



## VŒUX du MAIRE

La traditionnelle cérémonie du Maire s'est déroulée le  
samedi 24 janvier à 11 heures à la salle des fêtes en  
présence de nombreux invités parmi lesquels les maires des  
communes voisines et le Sénateur Marc Laménie.



## Notre église a besoin de vous !



Pour soutenir les travaux de l'église du village de Foisches, vous pouvez effectuer un don en ligne, via le site de la Fondation du Patrimoine, ou par chèque à déposer en mairie.



Et bonne nouvelle, les versements effectués au profit de la Fondation du Patrimoine pour la conservation du patrimoine immobilier religieux ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 %.

Par exemple, si vous donnez 100 €, le coût réel de votre don est de 34 €. Mais vous pouvez aussi effectuer un don moins important.

**La commune de Foisches vous remercie par avance de votre générosité.**

La CÉRÉMONIE de COMMÉMORATION du 14 MAI aura lieu à 11h00.  
Rassemblement à 10h 45 devant la mairie.

## Une Jonquille contre le cancer

Une belle action à laquelle notre commune a participé, cette année encore, en offrant un petit pot de jonquilles à tous les foyers du village, début mars. Merci aux membres de l'ASMUP 08 qui nous permettent de soutenir cette opération au profit de l'institut Curie.



## CCAS - Aide pour l'obtention du BSR

En complément de l'aide au Permis de conduire, le CCAS octroie une aide de 100 € pour le BSR.

Le **BSR** (Brevet de Sécurité Routière) est la formation nécessaire pour conduire des cyclomoteurs et des quadricycles légers. Renseignements en Mairie pour connaître le règlement.



## Friterie

Une friterie est présente chaque samedi de 18h30 à 21h00, près du panneau lumineux.



## Fleurissement du village

Cette année encore, la municipalité a acheté de nombreux plants de fleurs annuelles et a demandé aux ouvriers communaux de préparer les pots de fleurs à suspendre dans divers endroits du village.

Nous les remercions de leur investissement dans cette mission.

Le précédent Conseil Municipal a décidé d'offrir cette année encore, un bon d'achat de 30 € à tous les foyers du village afin de fleurir les habitations.

Nous vous rappelons que cette opération a pour but d'embellir le village et **ce bon est destiné uniquement à fleurir la façade de l'habitation pour laquelle il a été attribué.**

Par ailleurs, le bon est destiné à l'achat exclusif de plantes et arbustes (hors produits de décoration, terreau, outillages, plants de légumes, engrais ou produits contre nuisibles).

Si les conditions ne sont pas respectées, comme cela a pu être constaté l'an dernier, le bon ne sera plus distribué dans les habitations concernées.

**Ce bon d'achat vous a été distribué fin avril.**



## RÉGLEMENTATION des BRUITS de VOISINAGE

Avec le retour des beaux jours, les activités de jardinage et de bricolage se multiplient. Pour garantir la tranquillité de tous et bien vivre ensemble, il est important de rappeler la réglementation en vigueur concernant les bruits de voisinage.

L'arrêté préfectoral n° 108/2009 du 18 juin 2009, toujours en vigueur, précise qu'il est interdit d'utiliser des outils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, débroussailleuse...) en dehors des horaires suivants :

Les jours ouvrables :  
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

Le samedi :  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dimanche et les jours fériés :  
de 10h00 à 12h00 (uniquement)

## BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers (déchets en provenance de la tonte de pelouses, de la taille des haies ou d'arbustes, de l'élagage ou abattage d'arbres, du débroussaillage ou des feuilles mortes...) est totalement interdit, toute l'année.

Les usagers doivent naturellement privilégier leur apport en déchèterie.



# Seigneurie de Hierges

## Démarrage du projet Pays de Hierges



Le 1<sup>er</sup> avril 2026 est la date officielle de démarrage du projet Le Pays de Hierges, avec le soutien financier de l'Europe (Interreg).

Il constitue un véritable projet de territoire transfrontalier réunissant 8 villages: 4 Français (Aubrives, Foisches, Ham-sur-Meuse et Hierges) et 4 Belges (Doische, Gimnée, Niverlée et Vaucelles). Avant le Traité des Limites de 1772, ils constituaient un seul et même territoire, la Seigneurie de Hierges, relevant de la Principauté de Liège.

L'anagramme du projet: CHiPHi, pour Circuits Historiques du Pays de Hierges.

Chef de file: l'association Retour à l'Ancienne Seigneurie de Hierges

Partenaire: Office du Tourisme de Doische

Avec le concours de: Ardenne Wallonne, la Province de Namur, le Parc Naturel Régional

des Ardennes, les écoles d'Aubrives, Doische et Gimnée, et d'autres forces vives qui les rejoindront en cours de projet.

L'association dispose de 18 mois – soit jusqu'au 30.09.2027 – pour concrétiser ce projet en termes de valorisation du patrimoine historique, en poursuivant des objectifs pédagogiques et touristiques, et en veillant à des retombées économiques pour notre territoire.

Des aménagements en termes de mobilité douce transfrontalière sont également prévus, toujours avec le soutien d'Interreg, en collaboration avec le BEP (Bureau Économique de la Province de Namur) et la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse.

Ce projet est avant tout celui des habitants du territoire. Aussi, une conférence de presse et des réunions d'information à destination des villageois seront organisées prochainement.

Pour suivre l'association: Sites web: [www.seigneuriedehierges.com](http://www.seigneuriedehierges.com) – <https://tourisme.doische.be/>  
Pages Facebook: Le Pays de Hierges – Office du Tourisme de Doische

### Décès



M<sup>me</sup> **Jeanne CAILLE**, née WASLET, le 6 juin 1945 à Charleville, est décédée le 21 janvier 2026 à Dinant (B).

Jeanne était originaire de Ham-sur-Meuse. Avec son époux, Émile, ils ont eu deux enfants, Laurent en 1968 et Thierry en 1969.

Elle était grand-mère de deux petits-enfants et avait eu la chance d'avoir, récemment, un arrière-petit-fils.

Jeanne avait malheureusement eu la douleur de perdre son époux en 1988. Depuis, elle vivait seule et avait beaucoup de mal à se déplacer suite à des problèmes de santé. C'est la raison pour laquelle, on ne l'apercevait pas dans le village. Malgré ses souffrances, Jeanne ne se plaignait jamais et appréciait toujours une petite visite à son domicile.

Elle repose au cimetière de Foisches et nous nous associons à la peine de la famille.



M. **Bernard DARDENNE** est décédé le 1<sup>er</sup> avril 2026 à Yvoir en Belgique, à l'âge de 82 ans.

Né le 20 avril 1943 à GIVET, il a épousé le 10 juillet 1965, Béatrice KAUFFMANN. Ils ont eu 3 enfants, Fabrice, Laurence et Anne qui leur ont donné 4 petits-enfants.

Instituteur de métier, il a eu beaucoup d'enfants du village en tant qu'élèves puis a été Directeur d'école à Vireux.

Bernard a également assuré les fonctions de secrétaire général à la Mairie de Foisches. Il a également été Maire Adjoint et conseiller communautaire. Depuis son départ à la retraite, il aimait beaucoup jardiner et passait beaucoup de temps dans son potager. Il est à l'origine de la création du club de carte EuroLoisirs, en 2000.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.